



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 10 septembre 2024
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 septembre 2024, à 19 h
- 10.05** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 juillet 2024, à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Proclamer la « Journée internationale pour les personnes âgées » le 1^{er} octobre 2024

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer un contrat de gré à gré et approuver une convention de services professionnels à intervenir avec Rayside Labossière et l'arrondissement d'Anjou, afin d'obtenir des services professionnels en étude urbaine et analyse de marché pour la réalisation d'une étude des besoins en équipements collectifs pour l'arrondissement d'Anjou - Autoriser une dépense maximale de 24 995,57\$, taxes incluses, à cette fin
- 20.02** Autoriser une dépense de 496 \$ pour l'achat de 62 billets (8 \$/unité) pour la journée fêtes au lard de la Fraternité des policiers et policières de Montréal de concert avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

- 20.03** Autoriser une dépense totale de 146 989,21 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Cojalac Inc, au montant modifié de 130 490,88 \$, taxes incluses, pour la réfection de trottoirs sur divers tronçons de rues - Anjou 2024 - Appel d'offres sur invitation 2024-12-TR (1 soumissionnaire)
- 20.04** Autoriser une dépense totale de 203 190,72 \$, contingences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Pavages Chartrand Inc. pour un montant total de 184 718,84 \$, taxes incluses, pour la location d'une autoniveleuse avec opérateur servant aux opérations de déneigement de l'arrondissement Anjou - du 1er novembre 2024 au 15 avril 2026 - Appel d'offres public 24-20478 - Lot 1.1.1 (4 soumissionnaires)

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour les périodes comptables du 1^{er} au 30 juin 2024 et du 1^{er} au 31 juillet 2024
- 30.02** Autoriser une dépense additionnelle de 5 820,61 \$, taxes incluses, pour l'ajout au mandat des services professionnels liés à une présentation spéciale aux élus, dans le cadre du contrat pour la préparation du concept architectural, des plans et devis et surveillance des travaux de recouvrement de la piscine Roger-Rousseau, majorant la dépense totale de 1 015 091,28 \$ à 1 020 911,89 \$, taxes incluses (2024-02-SP)
- 30.03** Autoriser le règlement hors cour au montant de 85 000 \$, en capital, intérêts, frais et taxes, de la réclamation transmise par Stradco Construction inc. à la Ville en lien avec le contrat de remplacement des aires de jeux pour enfants et l'aménagement du Parc de Peterborough - Autoriser des crédits additionnels au montant de 85 000 \$ - Autoriser la Directrice de l'arrondissement - Anjou à signer tout document pour donner effet au règlement
- 30.04** Autoriser la réception d'une contribution financière de 28 500 \$ provenant de « Sport et loisir de l'île de Montréal », dans le cadre du « Programme circonflexe - prêt-pour-bouger », pour le déploiement du projet de prêt de matériel et équipement - Approuver la convention à cet effet - Autoriser la directrice culture, sports, loisirs et développement social à signer ladite convention

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser un abri recouvrant un spa pour l'immeuble situé au 6200, avenue Goncourt, lot 1 114 042 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser une enseigne au mur à une hauteur du sol supérieure à 10 mètres pour l'immeuble situé au 7999, boulevard des Galeries-d'Anjou, lot 1 006 195 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

- 40.03** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'implantation d'une génératrice en cour arrière de l'habitation située au 8871, boulevard des Galeries-d'Anjou - lot 1 007 585 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.04** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser des équipements mécaniques au toit adjacents à un usage de la famille habitation sans mur ou écran, quatre matériaux de revêtements extérieurs différents pour les murs et le panneau composite d'aluminium sur plus de 50 % de la surface du mur délimité par le sol et une ligne horizontale située à 2,50 mètres de celui-ci sur la façade nord-ouest pour le bâtiment situé au 7501, avenue Rondeau - lot 1 110 523 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.05** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser l'empiètement, dans la marge arrière, du bâtiment situé au 6284, avenue Cairns - lot 1 114 134 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.06** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'un bâtiment en cour avant et le taux de cour arrière pour l'immeuble situé au 8242, avenue de Talcy - lot 1 110 229 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.07** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser un projet de lotissement pour l'immeuble situé au 8340, boulevard Métropolitain - lot 2 171 775 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.08** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation dans le stationnement du parc Goncourt, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 2 juillet 2024
- 40.09** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), afin de retirer la signalisation de la zone de débarcadère dédié aux personnes à mobilité réduite, face au 8956, de l'avenue Georges
- 40.10** Édicter, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), une ordonnance, afin de permettre la tenue de l'événement spécial « Concert 40^e », organisé par le Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou (CACBA), le 30 octobre 2024
- 40.11** Édicter, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), une ordonnance, afin de permettre la tenue de l'événement spécial « Conférence-whiskies », organisé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou, le 5 novembre 2024

- 40.12** Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2024) », afin de modifier et ajouter des tarifs
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un premier projet de résolution visant à autoriser un projet de lotissement pour la propriété située aux 8101, boulevard Métropolitain Est et 8100, rue Edison, lot 1 004 201 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un premier projet de résolution visant à autoriser la transformation de l'immeuble situé au 7751, boul. Roi-René, lot 1 111 925 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.15** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution pour autoriser la transformation du bâtiment situé au 6390, avenue des Jalesnes - lot 1 005 560 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.16** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire situé au 7620, avenue des Vendéens, lots 1 114 373 et 1 114 375 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-020)
- 40.17** Adopter le règlement RCA 45-11 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) », afin de modifier certains travaux assujettis
- 40.18** Approuver une demande d'exemption en matière de stationnement, pour un usage résidentiel situé au 8310-8312, avenue du Mail - lot 1 112 745 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner le maire suppléant d'arrondissement d'Anjou pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2024

61 – Dépôt

- 61.01** Dépôt d'une pétition concernant les problématiques vécues par les résidents à proximité du parc Lucie Bruneau

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 10 septembre 2024, à 19 h